

Le tombeau de l'abbé Terray

seigneur de La Motte-Tilly

Jean-Marie HUBERT

Président de l'association

Valorisation

et Défense du Patrimoine

de La Motte-Tilly et du Nogentais

Le château de la Motte-Tilly, tel qu'on le connaît aujourd'hui, splendide témoin du siècle des Lumières, fut construit en 1754-55 par Joseph Marie Terray et son frère Pierre Terray de Rosières.

Ce que l'on sait moins, c'est que le tombeau de l'illustre maître d'ouvrage se trouve dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de La Motte-Tilly, qu'il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH), qu'il vient d'être restauré et qu'il mérite donc ce coup de projecteur.



Ci-dessus :

Église Saint-Pierre et Saint-Paul

La Motte-Tilly

Cliché J.-M. Hubert

En médaillon :

Joseph Marie Terray

(1715-1778), abbé de Molesmes,

ministre de Louis XV.

Portrait par Alexandre Roslin

© Château de Versailles

Quelques mots d'abord à propos de Joseph Marie Terray (1715-1778), seigneur de La Motte-Tilly. Joseph Marie Terray fut un personnage très contrasté tel qu'on l'apprend au travers des écrits de ses biographes. Ce qui est certain, c'est que Joseph Marie Terray fut un important serviteur de l'Etat : ministre du roi Louis XV, contrôleur général des finances, directeur et ordonnateur des Bâtiments de sa Majesté, arborant fièrement la croix du Saint-Esprit, attestant de son appartenance à cet ordre de chevalerie dont il fut greffier fondé le 31 décembre 1578 par Henri III.



Abbé commendataire chargé de gérer de riches abbayes, entre autres Molesme et Troarn, il redressa les finances de la France en inventant ce qui allait devenir l'impôt sur le revenu. Enfin, on dit que se comportant en libertin, il « attirait » en son château de La Motte-Tilly, sa maison de campagne, les belles femmes de la cour afin de les séduire.

Tout cela fit de lui un homme haï par le peuple mais aussi par ses pairs qu'il, sans exception, n'épargnât pas. Nobles, militaires, représentants du clergé, riches bourgeois subirent les mêmes prélèvements du vingtième, « son impôt », ce qui lui valut sa forte impopularité et le sobriquet de « vide gousset ». On alla jusqu'à l'accuser de banqueroute.

En conséquence, son tombeau subit les outrages de ses détracteurs puis, plus tard, des révolutionnaires et finalement du temps, dans une église mal entretenue.

Son tombeau, qu'il avait souhaité de son vivant, installé dans la chapelle seigneuriale (aile septentrionale) de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de La Motte-Tilly, fut commandé par son neveu, Antoine Jean Terray, au sculpteur Félix Lecomte, prix de Rome en 1758. D'abord exposé trois semaines dans l'atelier du sculpteur au Louvre, le monument en marbre fut érigé à l'endroit choisi par l'abbé en 1780, soit deux ans après son décès. Félix Lecomte ne réalisa que deux œuvres « funéraires », celle splendide dont nous parlons

mais aussi, en collaboration avec Claude Vassé, le mausolée de Stanislas Leszczyński, ex roi de Pologne devenu duc de Lorraine, édifié en 1775 dans l'église Notre-Dame-de-Bonsecours à Nancy.

Les effets de la Révolution Française qui visaient à effacer tous les signes de la monarchie ont valu de fortes dégradations au monument. La rumeur dit que les révolutionnaires furieux que Joseph Marie Terray ait échappé à la guillotine sortirent sa dépouille du tombeau pour en disperser les ossements dans le village.

Mythe ou réalité, on ne sait pas à ce jour, si l'abbé repose ou non dans son tombeau.

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul, non classée Monument Historique (M.H.), est toutefois protégée puisqu'inscrite, depuis 1962, à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (I.S.M.H.). De ce fait, l'ensemble de son mobilier dont le tombeau est lui aussi protégé. Elle est, comme toutes les églises, propriété communale. Tous les travaux de restauration doivent donc être réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

C'est aussi la commune qui sollicite les aides diverses dont les subventions. Cela ne réduit en rien ni ne marginalise le rôle indispensable joué par les associations de sauvegarde du patrimoine qui, par leur soutien, créent une dynamique



1 : Dessin préparatoire.

En bandeau, détail de ce dessin.

© Coll. particulière

2 : Avant restauration

Cliché J.-M. Hubert

3 : Détail

Cliché J.-M. Hubert

4 : Après restauration

Cliché J.-M. Hubert

favorable aux projets de restauration, en fédérant la population locale et plus largement toutes celles et tous ceux qui se soucient de la protection des patrimoines.

Dans le cas de La Motte-Tilly, le rôle de la Fondation du Patrimoine, collecte de fonds, s'est révélé déterminant.

Mais la restauration du tombeau ne pouvait être envisagée qu'après la mise hors d'eau et hors d'air de l'église. En octobre 2005, Daniel Regnault, architecte nogentais, sollicité par le maire Dominique Cartier qui subissait la forte, mais toutefois courtoise pression de notre association, établit un projet de restauration de l'église. Le 26 avril 2007, le maire déposa une première demande de restauration du tombeau auprès de « La Sauvegarde de l'Art Français » dont la marquise de Maillé était à l'origine de la création à côté d'Edouard Mortier, duc de Trévise et dont elle devint présidente en 1946. Logiquement, il fut alors décidé d'attendre la fin des travaux concernant l'église (hors d'eau, hors d'air). Ce n'est donc que suite à la troisième tranche de travaux que, sous la houlette d'Olivier Doussot nouveau et actuel maire de La Motte-Tilly, le dossier concernant le tombeau fut à nouveau, relancé : sollicitations d'aides financières, avec le soutien et l'appui de notre association.

Le projet, sous le contrôle de Christophe Niedziocha, conservateur du patrimoine, spécialité monuments historiques, a fait l'objet de choix difficiles. En effet, fallait-il profiter de cette restauration pour « recréer » le projet initial de Félix Lecomte avec son magnifique bas-relief et ainsi retrouver l'état d'origine (1780) ou s'attacher à restaurer l'état plus récent voulu par la marquise de Maillé avant son décès en 1972 ? Nous militons en faveur du projet qui nous semblait le plus élégant, c'est-à-dire avec le bas-relief. Ce ne fut finalement pas le choix de l'architecte qui préféra un compromis avec deux plaques, l'ancienne restaurée et celle due à la marquise. Sous la direction de Justine Croutelle, conservatrice des Monuments

Historiques, les travaux ont été exécutés dès 2022 par une remarquable équipe de l'atelier Pierre Gamin d'Aubervilliers : Laurent Caputo, Julie André, Alexandre Beauné qui, à des titres divers, étaient des spécialistes de la restauration du patrimoine. C'est Pierre Gamin, diplômé de l'Institut National du Patrimoine, gérant-directeur de l'atelier éponyme qui supervisait les travaux, son approche pluridisciplinaire et ses travaux sur des matériaux divers, le plâtre, la pierre dont le marbre faisant référence.

La Fondation du Patrimoine a participé financièrement, à hauteur de 12 000€ grâce à la générosité de donateurs et des associations mottoises. Cet abondement venait compléter le budget mis en place par la commune aidée par l'Etat, les collectivités territoriales. Le solde qui fut positif a été reporté sur le financement des travaux d'extérieur de l'église dont les tranches successives : nef, clocher, chœur, auront permis, indirectement, de mettre à l'abri le tombeau et ainsi assurer sa protection.

Afin de parachever le travail entrepris, il reste une dernière tranche de travaux et non la moindre, certainement onéreuse ; la restauration intérieure de l'édifice. Notre association en sera, bien sûr, partie prenante. □ J.-M.H.

